

Fort – de – France, le vendredi 11 août 2017

FEADER : *La Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), un partenaire privilégié du monde agricole*

Le Président de la Collectivité Territoriale de Martinique informe les bénéficiaires potentiels du FEADER de l'ouverture sur le Programme de Développement Rural de la Martinique du dispositif :

Aide à l'accompagnement du développement des petites exploitations relevant du type d'opération 06.03.01

Ce dispositif est destiné aux petites exploitations agricoles ayant une taille économique supérieure à 2 000 € et inférieure à 15 000 € de marge brute au moment de la demande,

Les agriculteurs intéressés, trouveront les notices et demandes d'aides sur le site : www.europe-martinique.com.

Les dossiers pourront être :

- Déposés du lundi au vendredi de 8h à 12h 30 et les après-midis sur rendez-vous ou
- Transmis par voie postale

dans les deux cas à l'adresse suivante :

Collectivité Territoriale de Martinique

Direction des Fonds Européens
Immeuble Pyramide
165 – 167, Route des Religieuses
97 200 Fort- de – France

La sélection des dossiers sera réalisée sur le lot de dossiers réceptionnés avant le mardi 31 octobre 2017 midi, dans la limite d'un montant FEADER de 1.8 Millions d'euros.

La date arrêtant le lot suivant sera communiquée ultérieurement.